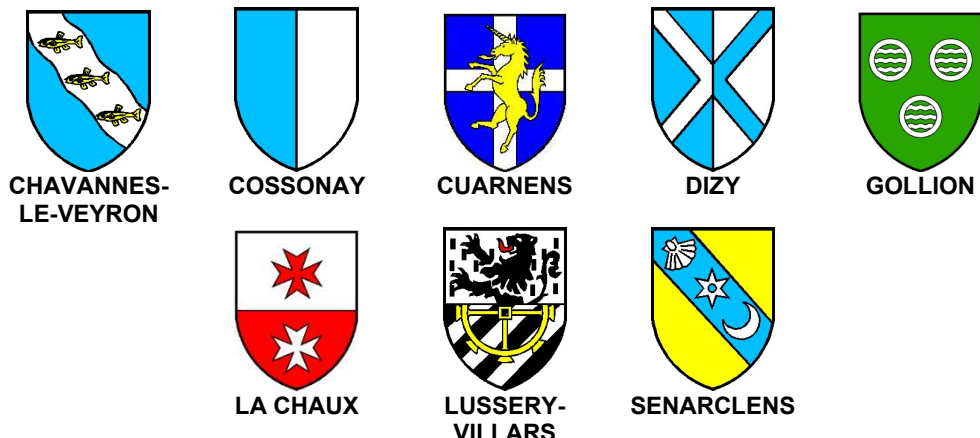


## Groupement de Vy de Mauraz



## Devoir d'information à la population

**Qualité de l'eau potable en 2021 – Communes de Chavannes-le-Veyron, Cossonay, Cuarnens, Dizy, Gollion, La Chaux, Lussery-Villars et Senarclens, réseau de distribution.**

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

### **Provenance :**

L'eau alimentant le réseau communal provient des sources des Mousses appartenant aux Communes de Cuarnens, d'une part et Chavannes-le-Veyron – Cossonay – Senarclens, d'autre part. En complément, les sources de Vuichime, appartenant à la Commune de La Chaux, fournissent les appoints nécessaires. Pour garantir la sécurité d'exploitation, les puits de captage "En Fayet" de l'Entente Cossonay-Dizy peuvent en tout temps alimenter le réseau.

### **Désinfection :**

L'eau des sources des Mousses et de Vuichime est désinfectée par des équipements d'irradiation UV. Aucune désinfection n'est nécessaire pour l'eau de la nappe du Bois du Sépey captée au lieu-dit "En Fayet".

### **Contrôles sanitaires :**

Le suivi de la qualité de l'eau de boisson comporte 4 prélèvements par année effectués par notre service des eaux

### **Bactériologie :**

Aucun dépassement des valeurs de qualité n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

### **Paramètres physiques et chimiques (ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution) :**

Aucun dépassement des valeurs limite d'ordre physico-chimique ou micropolluant n'est à signaler.

**Dureté totale : 26.5 °f** soit une eau assez dure

Température moyenne	<b>12.9</b> °C
Calcium	<b>90.7</b> mg/l
Magnésium	<b>9.1</b> mg/l
Sodium	<b>4.91</b> mg/l
Potassium	<b>0.7</b> mg/l

pH	<b>7.31</b>
Chlorures	<b>7.1</b> mg/l
Nitrates	<b>7.9</b> mg/l
Sulfates	<b>8.6</b> mg/l

**Remarques et informations utiles :**

Il est possible de contacter les administrations communales pour toute information utile pendant les heures d'ouverture des bureaux.

En cas de problèmes, fuites ou accidents, notre service de piquet est atteignable au **021 861 01 06**

Les Municipalités